



Eco-conception aux laboratoires Maurice Mességué de Fleurance (32)



- Management environnemental
- Midi-Pyrénées

Pourquoi agir ?



Organisme

Laboratoires Maurice Mességué

Partenaires

- ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées
- Union européenne
- Etat
- Conseil régional Midi-Pyrénées
- Agence de développement économique du département du Tarn (Agate)

Coût (HT)

- Coût global de l'action collective (pour 14 entreprises) : 320 k€
- Financement
- Union européenne : 111 k€
 - ADEME : 37 k€
 - Etat : 37 k€
 - Conseil régional Midi-Pyrénées : 37 k€

Bilan en chiffres

- réduction de 13% du poids de l'emballage VPC pour 60% des expéditions
- réduction de 34% du coût du packaging

Date de lancement

2010

Créés en 1958, les laboratoires Maurice Mességué sont spécialisés dans la fabrication et la commercialisation de produits à base de plantes médicinales et aromatiques. Ces produits sont destinés à l'herboristerie, la phytothérapie, la cosmétologie et la nutrithérapie. Située à Fleurance, l'entreprise distribue ses produits à travers un réseau de points de vente mais aussi via un système de vente par correspondance (VPC). En 2010, l'entreprise a souhaité améliorer l'efficacité économique et écologique de son dispositif de VPC en travaillant sur la réduction des impacts environnementaux des expéditions et sur la création d'emballages efficaces, moins coûteux et plus faciles à manipuler. Pour cela, elle a participé à une action collective d'éco-conception proposée par l'Agence de développement économique du département du Tarn (Agate).

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritères de l'environnement et sur la prise en compte des impacts du produit tout au long de son cycle de vie. Constituant l'approche « produit » du management environnemental, elle permet de limiter les impacts sur l'environnement, de générer des économies financières (par exemple en réduisant les matières premières) et d'impliquer directement les personnels. C'est pourquoi l'ADEME a souhaité depuis plusieurs années soutenir et accompagner les démarches d'éco-conception en apportant un appui technique, des financements à des projets de recherche ou à des expertises évaluant l'impact environnemental des produits.

En partenariat avec les services de l'Etat en région, la direction régionale de l'ADEME en Midi-Pyrénées a cofinancé l'action collective initiée par Agate. Les laboratoires Maurice Mességué ont ainsi bénéficié d'un accompagnement qui leur a permis de travailler sur l'éco-conception de leur système de VPC.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Gladys Pignide, responsable du site Mességué à Fleurance :

« L'éco-conception semblait aller de pair avec notre métier : concevoir et distribuer des compléments alimentaires et des cosmétiques d'origine naturelle. Nous souhaitons aller au-delà des exigences de nos clients et imaginer un développement durable interne allant de l'achat à la distribution de nos produits. La démarche a dépassé nos espérances et les améliorations qui ont été apportées sont capitales pour l'avenir de l'entreprise ».



Opération de colissage en fin de chaîne
Crédit photo : Mességué

Présentation et résultats

La démarche d'éco-conception des laboratoires Mességué a commencé par une observation des pratiques du service chargé de la VPC et par l'analyse de la diversité des colis expédiés. Cette phase d'audit préalable a mis en lumière deux points clés. Premier point : une très grande majorité des expéditions peuvent être assurées par un même type de colis. Second point : les matières premières constituent le principal poste sur lequel il est possible d'influer. L'action s'est ainsi concentrée sur la redéfinition du colis type et sur la réduction des quantités de matières premières nécessaires.

Le colis type retenu est un colis de dimension 250 x 180 x 140 avec scotch, papier bulle et papier calage. Le carton habituellement utilisé a été remplacé par un carton simple cannelure, ce qui a justifié la révision des contrats de fourniture. Par ailleurs, l'entreprise s'est dotée d'un défibreur qui permet de démanteler les cartons usagés. Les chutes peuvent ensuite être récupérées et réutilisées pour servir au calage des produits emballés. Enfin, un travail spécifique a été mené avec le personnel afin d'améliorer ses conditions de travail et lui permettre d'acquiescer de nouveaux gestes. Les employés dédiés à l'emballage des colis ont suivi une formation qui leur a permis d'acquiescer de bonnes pratiques : sensibilisation à la quantité de matières premières utilisées (cartons, scotch), acquisition de nouveaux gestes moins pénibles, valorisation systématique des déchets de packaging (défibrage, découpe).

Grâce à ces actions, le poids de l'emballage de 60% des expéditions de la VPC a pu être réduit de 13%, avec une diminution de 34% du coût du packaging. L'ergonomie du poste de colissage s'est améliorée et sa productivité a augmenté.

Focus

La démarche d'éco-conception a permis aux laboratoires Mességué de conduire une réflexion globale sur la totalité du cycle de vie du système d'emballage de ses colis. Ce cycle concerne désormais le choix des matières premières (des cartons certifiés renouvelés pour les emballages et des agro-matériaux de seconde génération pour le calage), la fabrication (récupération des vieux cartons, réduction de la quantité de scotch utilisé pour la fermeture des colis, recherche de consommables éco-labellisés), la distribution (optimisation du volume des colis), la réutilisation par le client final (la recherche de nouveaux usages pour les emballages, tels le rangement ou les loisirs créatifs) et la fin de vie (tri, réemploi).

Facteurs de reproductibilité

Le succès d'une démarche d'éco-conception repose d'une part sur la qualité des outils d'aide à la décision (diagnostic, accompagnement) et d'autre part sur la capacité de l'entreprise à impliquer et motiver ses salariés, ses clients et ses fournisseurs. Pour sa part, l'ADEME peut intervenir sous des formes très variées : conseils et expertises, élaboration d'outils, diffusion de bonnes pratiques, formation, financement, communication.

POUR EN SAVOIR PLUS

- ☉ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/ (rubrique management environnemental)
- ☉ Le site de l'ADEME en Midi-Pyrénées www.ademe.fr/midi-pyrenees
- ☉ Le site d'Agate : www.agate.asso.fr
- ☉ Le site des laboratoires Mességué : www.messegué.com

CONTACTS

- ☉ Laboratoires Maurice Mességué :
Tél : 05 62 64 09 09
dominique.vidailhan@messegué.com
- ☉ ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées :
Tél : 05 62 24 35 36
christophe.hevin@ademe.fr